

RAPPORT SUR LES RÉSIDENCES POUR PERSONNES ÂGÉES

Région de l'Atlantique



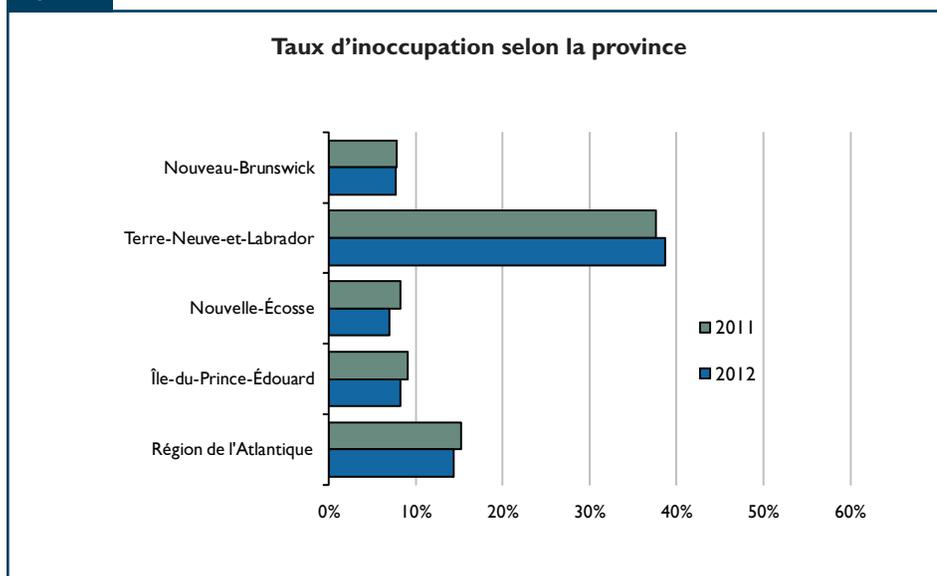
SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

Date de diffusion : 2012

Faits saillants

- Au Canada atlantique, le taux d'inoccupation global des places standards dans les résidences pour personnes âgées se chiffrait à 14,3 % au printemps 2012, alors qu'il était de 15,2 % à la même période en 2011.
- En 2012, trois des quatre provinces atlantiques ont affiché des taux d'inoccupation inférieurs à ceux observés en 2011. Dans ces trois provinces, les taux ont oscillé entre 6,9 et 8,2 %. La proportion d'unités vacantes enregistrée à Terre-Neuve-et-Labrador est demeurée plus élevée qu'ailleurs dans la région cette année en raison de la plus forte proportion de places non standards relevée dans l'univers d'enquête.
- Le loyer moyen global des places standards situées dans les résidences pour personnes âgées des provinces atlantiques s'élevait à 2 120 \$ par mois en 2012, en hausse par rapport à celui de 1 921 \$ relevé l'an dernier.

Figure 1



Source : SCHL

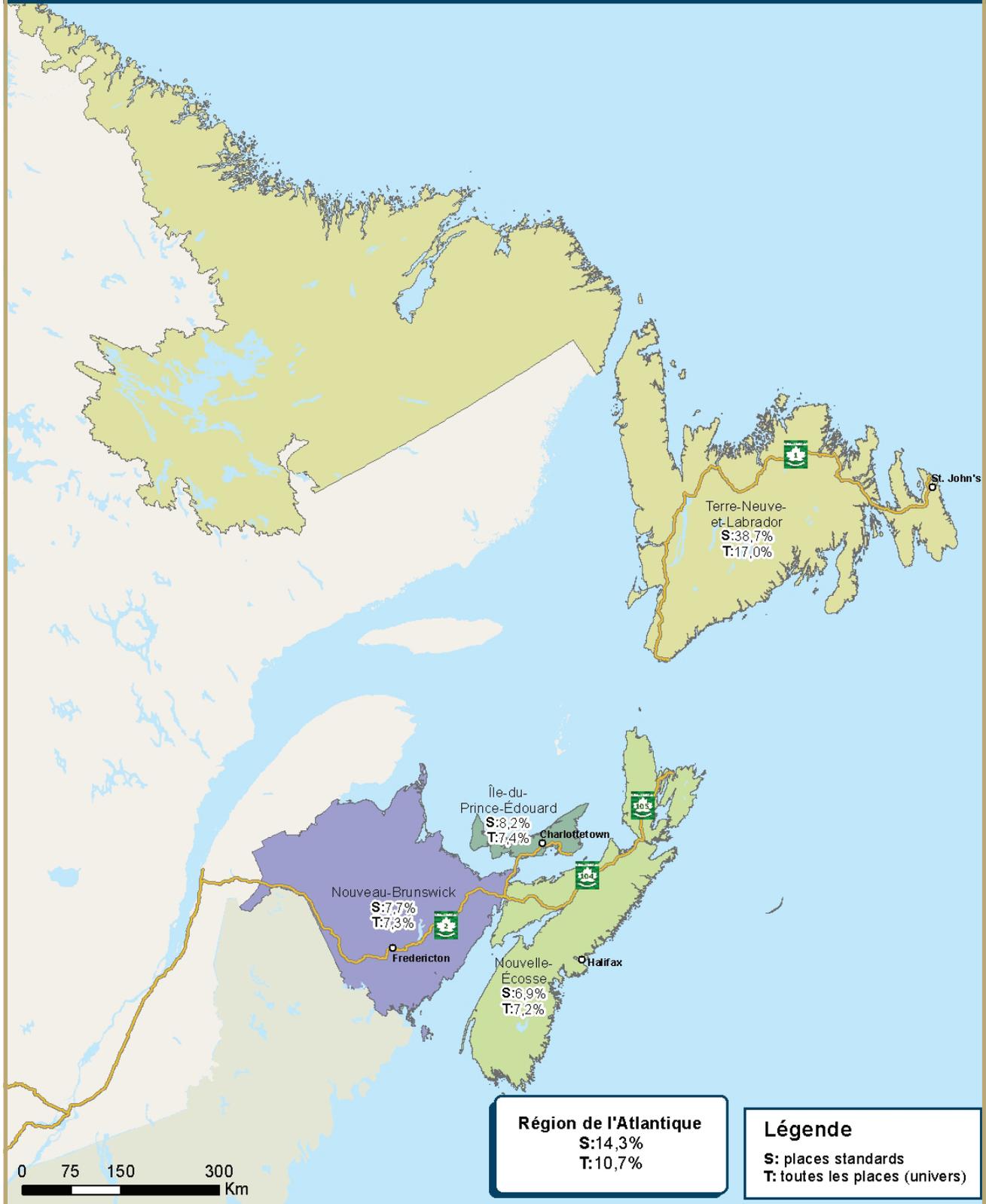
Table des matières

1	Faits saillants
3	Introduction
3	Taux d'inoccupation contrastés en 2012
5	Le Nouveau-Brunswick détient le plus grand nombre de places standards
5	Hausse des loyers moyens en 2012
7	Tableaux de données
13	Méthode d'enquête
13	Définitions
14	Au coeur de l'habitation

ABONNEZ-VOUS MAINTENANT

à cette publication et à d'autres rapports du Centre d'analyse de marché de la SCHL en passant par le Bureau de commandes, à l'adresse www.schl.ca/marchedelhabitation. C'est pratique et rapide! Vous pouvez consulter, imprimer ou télécharger les publications, ou encore vous y abonner et les recevoir par courriel, le jour même où elles sont diffusées. Mieux encore, la version électronique des produits nationaux standards est gratuite.

Taux d'inoccupation des places standards et de l'ensemble des places (univers total) en Atlantique



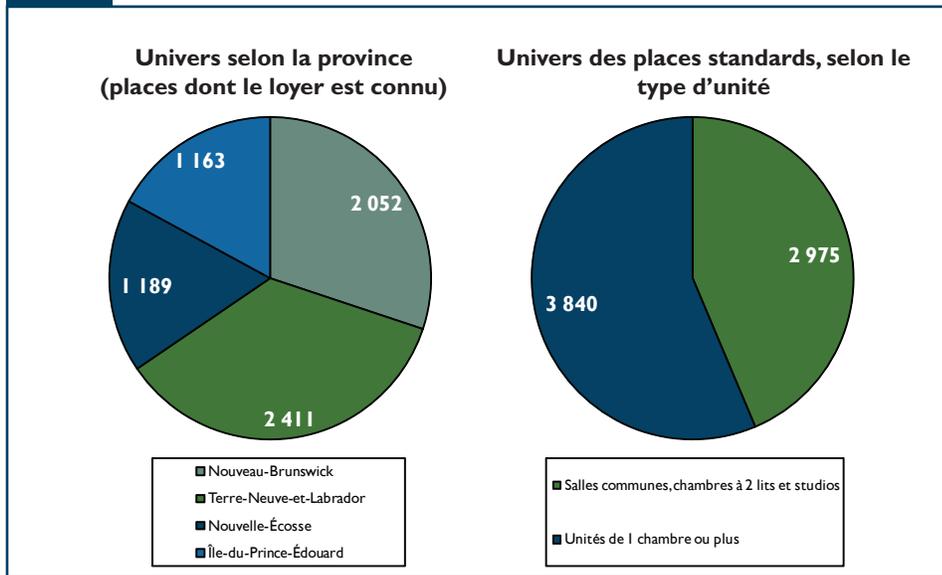
Introduction

L'Enquête sur les résidences pour personnes âgées est effectuée chaque année à l'échelle nationale par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Au Canada atlantique, 144 résidences ont été visées par l'Enquête de 2012, c'est-à-dire qu'elles étaient à la fois conformes aux critères établis et gérées par des personnes ayant accepté de prêter leur concours à la SCHL. Ces 144 résidences comptaient 6 815 places.

Pour être incluses dans l'Enquête, les résidences doivent satisfaire à trois critères : héberger des résidents ayant en majorité au moins 65 ans, offrir un service de repas sur place et avoir au moins cinq unités. Sont exclues de l'univers d'enquête les résidences où tous les occupants reçoivent des soins assidus (au moins une heure et demie de soins par jour), par exemple les maisons de soins infirmiers et les établissements de soins de longue durée.

Une « place standard » est un espace occupé par un résident qui reçoit un

Figure 2



Source : SCHL

niveau standard de soins, c'est-à-dire moins d'une heure et demie de soins par jour (par opposition aux soins assidus). Une place non standard est occupée par un résident qui reçoit des soins assidus, qui y est logé de façon temporaire (soins de relève), ou qui paie un loyer subventionné ou inférieur au loyer du marché.

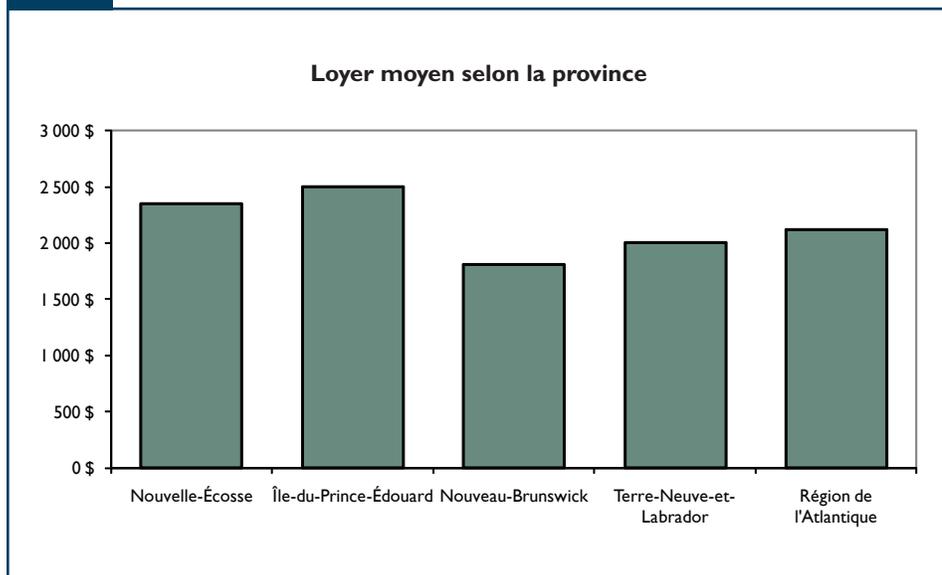
Taux d'inoccupation contrastés en 2012

Au Canada atlantique, le taux d'inoccupation global des places standards dans les résidences pour personnes âgées s'est établi à 14,3 % au printemps 2012, en baisse par rapport au taux de 15,2 % enregistré en 2011. Par comparaison, le taux d'inoccupation global enregistré à l'échelle nationale s'est établi 10,6 % en 2012, ce qui est inférieur à celui enregistré en 2011, qui était de 10,7 %.

Le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard ont affiché cette année des taux d'inoccupation inférieurs à ceux relevés en 2011. En Nouvelle-Écosse, le taux d'inoccupation est descendu de 8,2 % en 2011 à 6,9 % en 2012. Même constat à l'Île-du-Prince-Édouard, où il est passé de 9,1 % en 2011 à 8,2 % en 2012. Au Nouveau-Brunswick, le taux d'inoccupation a peu bougé par rapport à 2011 et s'est élevé à 7,7 %.

À Terre-Neuve-et-Labrador, le taux d'inoccupation a légèrement augmenté, puisqu'il est passé de 37,6

Figure 3

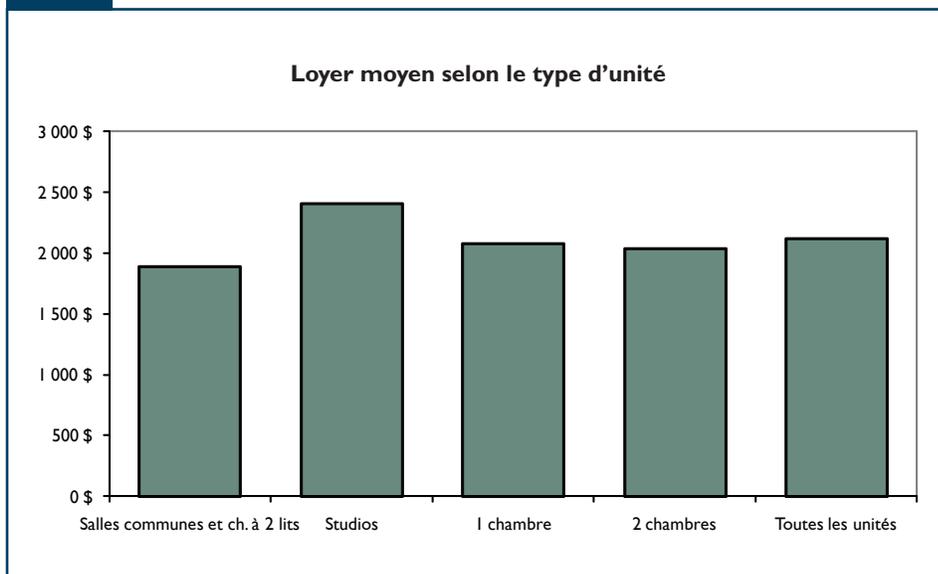


Source : SCHL

% en 2011 à 38,7 % en 2012. Le taux enregistré dans cette province a été supérieur à ceux observés dans le reste de la région cette année en raison de la plus forte proportion de places non standards relevée dans l'univers d'enquête. La vaste majorité des places non standards situées à Terre-Neuve-et-Labrador bénéficient de subventions gouvernementales ou sont accompagnées d'un niveau de soins plus important. On croit que ces caractéristiques ont fait augmenter la demande de places non standards. La baisse du niveau de la demande de places standards explique le taux d'inoccupation relativement élevé dans ce segment de marché et a eu une incidence significative sur le taux d'inoccupation global de cette province.

En 2012, les taux d'inoccupation des places standards selon le type d'unité ont eux aussi varié d'une province à l'autre dans la région du Canada atlantique. Par rapport à 2011, ils ont baissé dans les catégories des unités de une chambre, des salles communes et des chambres à deux lits, tandis qu'ils ont augmenté dans celles

Figure 4



Source : SCHL

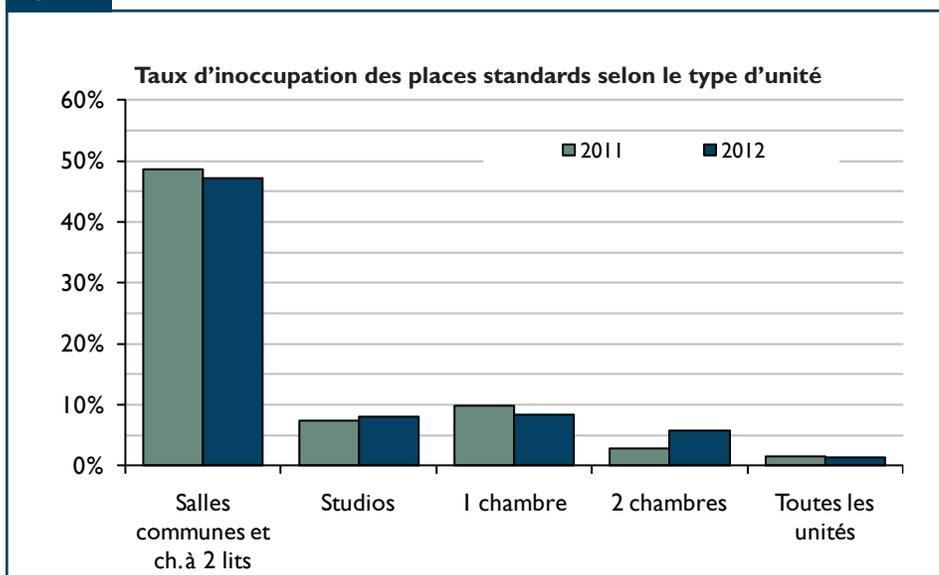
des studios et des unités de deux chambres.

Ce sont les unités de deux chambres et les studios qui ont affiché les taux d'inoccupation les plus bas en 2012, soit 5,7 % et 8 % respectivement (comparativement à 2,8 % et 7,4 % en 2011). Ces deux types d'unité ont toutefois vu leur taux d'inoccupation augmenter d'une année à l'autre.

Quant à la proportion d'unités vacantes de une chambre, elle est descendue de 9,8 % en 2011 à 8,3 % en 2012.

Dans la catégorie des salles communes et des chambres à deux lits, le taux d'inoccupation a légèrement diminué, passant de 48,6 % en 2011 à 47,2 % cette année. Ce taux relativement élevé est attribuable en partie à la hausse du taux d'inoccupation observée dans cette catégorie à Terre-Neuve-et-Labrador, où il est monté de 69,7 % en 2011 à 76,9 % cette année. La proportion de places non standards enregistrée dans cette catégorie d'unité est nettement plus élevée à Terre-Neuve-et-Labrador que dans les trois autres provinces atlantiques. Étant donné que la majorité de ces places sont subventionnées (exclues de l'Enquête), la demande est beaucoup plus susceptible d'être comblée par les salles communes et les chambres à deux lits, ce qui fait augmenter les taux d'inoccupation dans les catégories d'unités non subventionnées (comprises dans l'Enquête).

Figure 5



Source : SCHL

Le Nouveau-Brunswick détient le plus grand nombre de places standards

En 2012, 144 résidences pour personnes âgées ont fait l'objet de l'Enquête réalisée dans la région de l'Atlantique ; elles comptaient 6 815 places et 6 282 résidents. De ces 6 815 places, 4 396 étaient des places standards. Le Nouveau-Brunswick affiche la plus forte proportion de places standards (28 % ou 1 243), suivie de la Nouvelle-Écosse (27 % ou 1 165), puis de Terre-Neuve-et-Labrador (23 %) et de l'Île-du-Prince-Édouard (22 %).

Au Canada atlantique, près de 50 % des places standards avaient un loyer mensuel d'au moins 2 100 \$ au moment de l'Enquête ; le tiers se louaient moins de 1 850 \$ et 17 %, entre 1 850 et 2 099 \$.

La majorité des résidences pour personnes âgées (83,9 %) ayant fait l'objet de l'Enquête dans la région de l'Atlantique étaient assorties de trois repas par jour, dont le coût était inclus dans le loyer. Soixante-seize pour cent d'entre elles offraient un système d'appel 24 heures et 41 %, des services médicaux sur place. Enfin, pour 27 % des résidences, une infirmière autorisée était présente sur les lieux.

Quant aux commodités incluses dans le loyer, près de 75 % des résidences pour personnes âgées situées dans les provinces atlantiques offraient des services de transport et 53 %, l'accès Internet. Parmi les autres commodités offertes, il y a l'accès à une salle d'exercice (34 %) et à une salle de cinéma (22 %).

Hausse des loyers moyens en 2012

Au Canada atlantique, le loyer moyen des places standards dans les résidences pour personnes âgées se chiffrait à 2 120 \$ en 2012, contre 1 921 \$ en 2011. Il a augmenté dans chacune des quatre provinces atlantiques. Le loyer moyen le plus haut a été relevé à l'Île-du-Prince-Édouard (2 500 \$). Viennent ensuite la Nouvelle-Écosse (2 355 \$), Terre-Neuve-et-Labrador (2 005 \$) et le Nouveau-Brunswick (1 810 \$).

Le loyer mensuel moyen de chaque type d'unité s'est accru en 2012. Le plus haut a été enregistré dans la catégorie des studios (2 411 \$). Ceux des unités de une chambre et des unités de deux chambres sont passés de 1 918 et 1 694 \$, respectivement, au printemps 2011, à 2 079 et 2 039 \$ cette année.

TABLEAUX COMPRIS DANS LE RAPPORT SUR LES RÉSIDENCES POUR PERSONNES ÂGÉES - ATLANTIQUE

Tableaux standards		Page
1.1	Taux d'inoccupation (%) des places standards selon le type d'unité	7
1.2	Taux d'inoccupation (%) des places standards selon la fourchette de loyers (\$)	7
1.4	Univers, nombre de résidents et taux d'attraction (%)	8
2.1	Univers des places selon le type d'unité	9
2.2	Univers selon le type d'unité	9
2.3	Univers des unités standards selon la fourchette de loyers (\$)	9
2.4	Proportion (%) d'immeubles où certains services sont offerts selon la taille de l'immeuble	10
2.5	Proportion (%) d'immeubles où les résidents ont accès à certaines commodités selon la taille de l'immeuble	11
3.1	Loyer moyen (\$) des places standards selon le type d'unité	12

I.1 Taux d'inoccupation (%) des places standards selon le type d'unité Région de l'Atlantique

Province	Salles communes et chambres semi-privées		Studios		1 chambre		2 chambres		Toutes les unités	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012
	Terre-Neuve-et-Labrador	69,7 ^a	76,9 ^a	**	--	13,3 ^a	10,1 ^a	--	**	37,6 ^a
Île-du-Prince-Édouard	15,0 ^d	11,6 ^a	5,5 ^b	7,6 ^a	++	2,9 ^a	--	**	9,1 ^b	8,2 ^a
Nouvelle-Écosse	**	7,7 ^a	9,4 ^a	7,8 ^a	10,2 ^a	7,8 ^a	2,1 ^c	3,4 ^b	8,2 ^a	6,9 ^a
Nouveau-Brunswick	**	**	8,2 ^a	8,7 ^b	8,3 ^a	8,2 ^b	3,7 ^a	1,9 ^a	7,8 ^a	7,7 ^a
Région de l'Atlantique	48,6^a	47,2^a	7,4^a	8,0^a	9,8^a	8,3^a	2,8^b	5,7^a	15,2^a	14,3^a

Sont exclus des données ci-dessus les unités subventionnées ou hors marché, les unités de soins de relève et les unités où des frais supplémentaires sont exigés pour des soins assidus (soins durant une heure et demie ou plus).

I.2 Taux d'inoccupation (%) des places standards selon la fourchette de loyers (\$) Région de l'Atlantique

Province	Moins de 1 500 \$		1 500 à 1 999 \$		2 000 à 2 499 \$		2 500 \$ et plus		Total des places dont le loyer est connu	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012
	Terre-Neuve-et-Labrador	**	**	51,0 ^a	57,8 ^a	2,2 ^a	1,1 ^a	13,2 ^d	5,5 ^c	37,6 ^a
Île-du-Prince-Édouard	**	**	12,6 ^c	10,7 ^a	++	5,0 ^a	4,1 ^d	7,8 ^a	9,1 ^b	8,2 ^a
Nouvelle-Écosse	5,9 ^a	3,3 ^b	10,7 ^a	6,3 ^b	6,3 ^c	10,8 ^c	8,7 ^b	7,4 ^a	8,2 ^a	6,9 ^a
Nouveau-Brunswick	5,0 ^a	4,3 ^a	3,6 ^d	++	4,9 ^c	8,6 ^c	18,5 ^a	12,7 ^c	7,8 ^a	7,9 ^a
Région de l'Atlantique	5,9^a	4,7^a	31,0^a	32,6^a	4,0^b	5,8^b	11,6^a	9,5^a	15,2^a	13,9^a

Sont exclus des données ci-dessus les unités subventionnées ou hors marché, les unités de soins de relève et les unités où des frais supplémentaires sont exigés pour des soins assidus (soins durant une heure et demie ou plus). Les frais exigés pour une seconde personne sont également exclus du calcul.

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :

a – Excellent, b – Très bon, c – Bon, d – Passable (utiliser avec prudence)

** Non fournie pour des raisons de confidentialité ++ Non fournie des raisons de fiabilité statistique

-- Aucun logement de cette catégorie dans l'univers

1.4 Univers, nombre de résidents et taux d'attraction (%)
Région de l'Atlantique

Région	Nombre total de places	Taux d'inoccupation global (%)		Nombre de résidences	Nombre de résidents	Population estimative des 75 ans et plus ¹	Taux d'attraction ² (%)
		2011	2012				
Terre-Neuve-et-Labrador	2 411	18,5 a	17,0 a	50	2 002 a	34 000	5,9
Région d'Avalon	964	15,5 a	16,3 a	20	807 a		
Centre et Est	845	19,2 a	17,1 a	18	701 b		
Labrador et Ouest	602	22,7 a	17,9 a	12	494 a		
Île-du-Prince-Édouard	1 163	6,9 b	7,4 a	27	1 081 a	10 700	10,1
Comtés de Kings et de Prince	498	11,4 c	8,8 a	12	458 a		
Queens	665	4,0 c	6,3 a	15	623 a		
Nouvelle-Ecosse	1 189	8,7 a	7,2 a	34	1 207 a	70 800	1,7
Halifax	501	5,6 a	3,2 a	8	514 a		
Nord de la N.-É. et Cape Breton	186	12,3 c	9,6 b	7	176 a		
Sud de la N.-É. et vallée de l'Annapolis	502	9,8 a	10,4 a	19	517 a		
Nouveau-Brunswick	2 052	6,8 a	7,3 a	33	++	56 000	++
Nord-Ouest, Nord-Est et Centre	555	8,7 a	12,6 a	13	501 a		
Sud-Ouest et Sud-Est	1 497	6,3 a	5,3 b	20	++		
Région de l'Atlantique	6 815	11,5 a	10,7 a	144	6 282 b	171 500	3,7

¹ Source : Statistique Canada (Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires, 2009-2036, scénario 3)

² Taux d'attraction : estimation de la proportion de la population des 75 ans et plus vivant dans les résidences incluses dans l'univers de l'Enquête.

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :

a – Excellent, b – Très bon, c – Bon, d – Passable (utiliser avec prudence)

** Non fournie pour des raisons de confidentialité ++ Non fournie des raisons de fiabilité statistique
 -- Aucun logement de cette catégorie dans l'univers

2.1 Univers des places selon le type d'unité

Région de l'Atlantique

Province	Salles communes, chambres semi-privées et studios	1 chambre et plus	Toutes les unités
Terre-Neuve-et-Labrador	1 288	1 123	2 411
Île-du-Prince-Édouard	1 038	125	1 163
Nouvelle-Écosse	290	899	1 189
Nouveau-Brunswick	359	1 693	2 052
Région de l'Atlantique	2 975	3 840	6 815

2.2 Univers selon le type d'unité

Région de l'Atlantique

Province	Salles communes, chambres semi-privées et studios	1 chambre, 2 chambres et plus	Toutes les unités
Terre-Neuve-et-Labrador	1 288	1 123	2 411
Places standards	424	604	1 028
Places non standards	825	503	1 328
Places de type inconnu et autres	39	16	55
Île-du-Prince-Édouard	1 038	125	1 163
Places standards	835	125	960
Places non standards	203	--	203
Places de type inconnu et autres	--	--	--
Nouvelle-Écosse	290	899	1 189
Places standards	282	883	1 165
Places non standards	8	7	15
Places de type inconnu et autres	--	9	9
New Brunswick	359	1 693	2 052
Places standards	208	1 035	1 243
Places non standards	57	217	274
Places de type inconnu et autres	94	441	535
Région de l'Atlantique	2 975	3 840	6 815
Places standards	1 749	2 647	4 396
Places non standards	1 093	727	1 820
Places de type inconnu et autres	133	466	599

2.3 Univers des places standards selon la fourchette de loyers (\$)

Région de l'Atlantique

Province	Moins de 1 850 \$	1 850 à 2 099 \$	2 100 \$ et plus
	% du total ¹	% du total ¹	% du total ¹
Terre-Neuve-et-Labrador	49,7 a	15,0 a	35,1 a
Île-du-Prince-Édouard	**	**	46,0 a
Nouvelle-Écosse	27,1 a	10,7 a	62,2 a
Nouveau-Brunswick	**	**	51,4 a
Région de l'Atlantique	33,8 a	16,7 a	49,5 a

¹ Pourcentage du nombre total de places dont le loyer est connu.

Sont exclues des données ci-dessus les unités subventionnées ou hors marché, les unités de soins de relève et les unités où des frais supplémentaires sont exigés pour des soins assidus (soins durant une heure et demie ou plus).

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :

a – Excellent, b – Très bon, c – Bon, d – Passable (utiliser avec prudence)

** Non fournie pour des raisons de confidentialité ++ Non fournie des raisons de fiabilité statistique
-- Aucun logement de cette catégorie dans l'univers

2.4 Proportion (%) d'immeubles où certains services sont offerts¹ selon la taille de l'immeuble Région de l'Atlantique

Province	Repas				Services médicaux sur place	Infirmière diplômée sur place ²	Système d'appel 24 h	Pharmacie
	Optionnels	Nombre de repas inclus dans le loyer						
		1	2	3				
Terre-Neuve-et-Labrador	0,0 b	0,0 b	0,0 b	100,0 a	2,0 a	6,0 a	50,6 a	0,0 b
10 à 49	0,0 b	0,0 b	0,0 b	100,0 a	0,0 b	8,2 a	41,3 a	0,0 b
50 à 89	0,0 c	0,0 c	0,0 c	100,0 a	7,5 a	0,0 c	76,3 a	0,0 c
90 et plus	--	--	--	--	--	--	--	--
Île-du-Prince-Édouard	3,7 a	0,0 a	0,0 a	96,3 a	77,8 a	48,1 a	96,3 a	0,0 a
10 à 49	4,8 a	0,0 a	0,0 a	95,2 a	85,7 a	38,1 a	95,2 a	0,0 a
50 à 89	**	**	**	**	**	**	**	**
90 et plus	**	**	**	**	**	**	**	**
Nouvelle-Écosse	0,0 b	17,6 a	21,3 d	61,0 a	67,6 a	43,4 a	88,2 a	8,8 a
10 à 49	0,0 b	12,0 a	++	79,0 a	64,0 a	++	84,0 a	8,0 a
50 à 89	**	**	**	**	**	**	**	**
90 et plus	0,0 a	50,0 a	50,0 a	0,0 a	75,0 a	50,0 a	100,0 a	25,0 a
Nouveau-Brunswick	++	++	++	++	++	++	85,6 a	++
10 à 49	10,4 c	0,0 c	0,0 c	89,6 a	++	++	89,6 a	5,2 b
50 à 89	++	++	++	++	++	++	++	++
90 et plus	++	++	++	++	++	++	100,0 a	++
Région de l'Atlantique	4,0 d	6,3 c	5,9 b	83,9 a	40,8 a	26,9 a	76,1 a	6,4 c
10 à 49	2,9 a	2,9 a	2,2 c	91,9 a	40,5 a	20,8 a	72,0 a	2,9 a
50 à 89	++	++	13,8 d	69,2 a	++	++	80,8 a	++
90 et plus	++	++	++	++	++	++	100,0 a	++

¹ On considère que les services sont compris dans les loyers d'un immeuble donné s'ils sont inclus dans le loyer de la majorité des places.

² Les infirmières auxiliaires autorisées ne sont pas considérées comme faisant partie de la catégorie des infirmières diplômées.

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :

a – Excellent, b – Très bon, c – Bon, d – Passable (utiliser avec prudence)

** Non fournie pour des raisons de confidentialité ++ Non fournie des raisons de fiabilité statistique
-- Aucun logement de cette catégorie dans l'univers

2.5 Proportion (%) d'immeubles où les résidents ont accès à certaines commodités¹ selon la taille de l'immeuble Région de l'Atlantique

Province	Services de transport	Piscine	Piscine thermale/spa	Salle de cinéma	Salle d'exercice	Internet
Terre-Neuve-et-Labrador	84,0 a	0,0 b	0,0 b	0,0 b	8,0 a	18,3 a
10 à 49	86,4 a	0,0 b	0,0 b	0,0 b	5,5 a	22,2 a
50 à 89	77,5 a	0,0 c	0,0 c	0,0 c	15,0 a	7,5 a
90 et plus	--	--	--	--	--	--
Île-du-Prince-Édouard	85,2 a	0,0 a	0,0 a	11,1 a	37,0 a	59,3 a
10 à 49	90,5 a	0,0 a	0,0 a	9,5 a	23,8 a	47,6 a
50 à 89	**	**	**	**	**	**
90 et plus	**	**	**	**	**	**
Nouvelle-Écosse	61,8 a	0,0 b	++	++	41,9 a	78,7 a
10 à 49	52,0 a	0,0 b	++	++	29,0 d	71,0 a
50 à 89	**	**	**	**	**	**
90 et plus	100,0 a	0,0 a	0,0 a	50,0 a	75,0 a	100,0 a
Nouveau-Brunswick	++	6,1 a	++	78,8 a	++	++
10 à 49	++	0,0 c	0,0 c	++	++	++
50 à 89	++	++	++	86,7 a	++	++
90 et plus	100,0 a	++	++	84,0 a	100,0 a	100,0 a
Région de l'Atlantique	74,8 a	1,4 a	5,0 d	22,4 a	34,4 a	53,1 a
10 à 49	73,0 a	0,0 b	2,2 c	17,2 d	22,6 d	47,0 a
50 à 89	71,6 a	3,2 a	++	++	52,7 a	56,0 a
90 et plus	100,0 a	8,9 c	++	73,3 a	91,1 a	100,0 a

¹ On considère que les services sont compris dans les loyers d'un immeuble donné s'ils sont inclus dans le loyer de la majorité des places.

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :

a – Excellent, b – Très bon, c – Bon, d – Passable (utiliser avec prudence)

** Non fournie pour des raisons de confidentialité ++ Non fournie des raisons de fiabilité statistique
-- Aucun logement de cette catégorie dans l'univers

3.1 Loyer moyen (\$) des places standards selon le type d'unité Région de l'Atlantique

Province	Salles communes et chambres semi-privées		Studios		1 chambre		2 chambres		Toutes les unités	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012
Terre-Neuve-et-Labrador	1 708 ^a	1 786 ^a	**	--	2 134 ^a	2 154 ^a	--	**	1 967 ^a	2 005 ^a
Île-du-Prince-Édouard	2 047 ^a	2 033 ^a	2 154 ^a	2 608 ^a	2 437 ^b	2 810 ^a	--	**	2 142 ^a	2 500 ^a
Nouvelle-Écosse	**	**	2 263 ^a	2 368 ^a	2 436 ^a	2 579 ^a	1 728 ^a	1 749 ^a	2 251 ^a	2 355 ^a
Nouveau-Brunswick	**	**	1 918 ^a	2 061 ^a	1 491 ^a	1 727 ^a	1 639 ^a	2 089 ^b	1 593 ^a	1 810 ^a
Région de l'Atlantique	1 841^a	1 893^a	2 108^a	2 411^a	1 918^a	2 079^a	1 694^a	2 039^a	1 921^a	2 120^a

Sont exclues des données ci-dessus les unités subventionnées ou hors marché, les unités de soins de relève et les unités où des frais supplémentaires sont exigés pour des soins assidus (soins durant une heure et demie ou plus).

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :

a – Excellent, b – Très bon, c – Bon, d – Passable (utiliser avec prudence)

- ** Non fournie pour des raisons de confidentialité ++ Non fournie des raisons de fiabilité statistique
-- Aucun logement de cette catégorie dans l'univers

Méthode d'enquête

La Société canadienne d'hypothèques et de logement réalise l'Enquête sur les résidences pour personnes âgées en février et en mars. Cette enquête annuelle est devenue nationale en 2009 et porte depuis sur tous les centres urbains des dix provinces. Sont comprises dans l'univers d'enquête les résidences d'initiative privée et les résidences sans but lucratif qui comptent au moins une unité non subventionnée.

Pour être incluses dans l'Enquête de 2012, les résidences devaient :

- ✓ Avoir ouvert leurs portes il y a au moins un an, autrement dit avant janvier 2011.
- ✓ Compter au moins dix unités locatives (au Québec, en Ontario et dans les Prairies) ou cinq unités locatives (dans l'Atlantique et en Colombie-Britannique).
- ✓ Offrir sur place un service de repas.
- ✓ Ne pas compter exclusivement des résidents qui reçoivent des soins assidus, c'est-à-dire au moins une heure et demie de soins par jour (sont donc exclus de l'Enquête les établissements de soins de longue durée et les maisons de soins infirmiers, par exemple).
- ✓ Offrir des unités locatives (les unités offertes en location viagère ou en copropriété sont exclues de l'Enquête).
- ✓ Compter au moins 50 % de locataires âgés de 65 ans ou plus.

L'Enquête sur les résidences pour personnes âgées est un recensement; elle ne porte pas sur un échantillon. Toutes les résidences pour personnes âgées au Canada qui répondent aux critères ci-dessus sont donc incluses dans l'Enquête.

L'Enquête a été menée par téléphone, télécopieur et courriel. L'information a été obtenue du propriétaire, du gestionnaire ou de l'administrateur. Les résultats de l'Enquête témoignent de la conjoncture du marché au moment de sa réalisation. Ils sont pondérés en fonction de l'univers d'enquête et rajustés pour tenir compte des taux de non-réponse. Le degré de fiabilité statistique est indiqué dans les tableaux de données. Pour en savoir davantage sur la fiabilité des données, cliquez [ici](#).

Toutes les données publiées, sauf celles qui concernent l'arrivée sur le marché d'unités neuves, visent uniquement les résidences qui, au moment de l'Enquête, étaient ouvertes depuis au moins un an.

Définitions

Place : Espace résidentiel locatif. Exemples : un lit dans une chambre à deux lits ou une salle commune, une chambre individuelle, un studio ou un logement de une ou deux chambres. Dans la plupart des cas, il y a une seule place par unité. Les cas faisant exception sont ceux où l'unité est divisée et peut être louée à plus d'une personne, comme les chambres à deux lits et les salles communes. Sauf indications contraires, les données sur les places se rapportent à toutes les places, peu importe le type d'unité.

Place standard : Place occupée par un résident qui reçoit un niveau standard de soins (moins d'une heure et demie de soins par jour) ou qui n'a pas à payer de frais supplémentaires pour recevoir des soins assidus. Le terme utilisé pour désigner ce type de place peut varier d'une région à l'autre du pays.

Place avec soins assidus : Place occupée par un résident qui paye des frais supplémentaires pour recevoir des soins assidus (au moins une heure et demie de soins par jour), par exemple s'il est atteint d'Alzheimer ou de démence, ou s'il est à mobilité réduite.

Place de soins de relève : Place servant à loger temporairement une personne âgée qui réside habituellement ailleurs que dans la résidence.

Place hors marché ou subventionnée : Place dont le loyer est inférieur au loyer du marché ou place occupée par un résident subventionné.

Loyer : Montant mensuel que paient les résidents pour occuper leur place et obtenir tous les services obligatoires. Le loyer des places vacantes correspond au montant que demande le propriétaire.

Place vacante : Place qui n'est pas occupée au moment de l'Enquête et qui est prête à accueillir un nouveau locataire.

Taux d'attraction : Pourcentage des personnes de 75 ans et plus qui vivent dans les résidences pour personnes âgées, c'est-à-dire nombre total de résidents recensés dans l'Enquête pour un centre donné, divisé par le nombre estimatif de personnes âgées de 75 ans et plus (personnes les plus susceptibles de vivre en résidence) dans la population de ce même centre, multiplié par 100.

Remerciements

L'Enquête sur les résidences pour personnes âgées ne pourrait pas être effectuée sans la collaboration des propriétaires des résidences et de leur personnel. La SCHL les remercie du temps et des efforts qu'ils ont consacrés à lui fournir des renseignements exacts. Grâce à leur contribution, la SCHL est en mesure de publier des données et des analyses qui profitent à l'ensemble du secteur de l'habitation.

Confidentialité

Tous les renseignements fournis dans le cadre de cette enquête demeurent strictement confidentiels. La SCHL s'en sert uniquement pour produire des statistiques et des ensembles de données anonymes qui ne permettent pas d'identifier des particuliers, des ménages, des entreprises ou des immeubles.

LA SCHL : AU CŒUR DE L'HABITATION

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) est l'organisme national responsable de l'habitation au Canada, et ce, depuis plus de 65 ans.

En collaboration avec d'autres intervenants du secteur de l'habitation, elle contribue à faire en sorte que le système canadien de logement demeure l'un des meilleurs du monde. La SCHL aide les Canadiens à accéder à un large éventail de solutions de logements durables, abordables et de qualité, favorisant ainsi la création de collectivités et de villes dynamiques et saines partout au pays.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez consulter le site Web de la SCHL à l'adresse suivante : www.schl.ca
Vous pouvez aussi communiquer avec nous par téléphone, au 1-800-668-2642, ou par télécopieur, au 1-800-245-9274.

De l'extérieur du Canada : 613-748-2003 (téléphone); 613-748-2016 (télécopieur).

La Société canadienne d'hypothèques et de logement souscrit à la politique du gouvernement fédéral sur l'accès des personnes handicapées à l'information. Si vous désirez obtenir la présente publication sur des supports de substitution, composez le 1-800-668-2642..

La gamme complète des publications nationales standards du Centre d'analyse de marché (CAM) est offerte gratuitement, en format électronique, sur le site Web de la SCHL. Vous pouvez consulter, imprimer ou télécharger les éditions déjà parues, ou encore vous abonner aux futures éditions et recevoir automatiquement, par courriel, de l'information sur le marché le jour même où elle est diffusée : c'est rapide et pratique! Visitez le www.schl.ca/marchedelhabitation

Pour en savoir davantage au sujet du CAM et de la mine de renseignements sur le marché de l'habitation qu'il met à votre disposition, rendez-vous au www.schl.ca/marchedelhabitation

Pour vous abonner à la version papier (payante) des publications du CAM, veuillez composer le 1-800-668-2642.

©2012 Société canadienne d'hypothèques et de logement. Tous droits réservés. La SCHL autorise toute utilisation raisonnable du contenu de la présente publication, à la condition toutefois que ce soit à des fins personnelles, pour des recherches d'affaires ou d'intérêt public, ou encore dans un but éducatif. Elle accorde le droit d'utiliser le contenu à titre de référence générale dans des analyses écrites ou dans la présentation de résultats, de conclusions ou de prévisions, et de citer de façon limitée les données figurant dans la présente publication. La SCHL autorise également l'utilisation raisonnable et restreinte du contenu de ses rapports dans des publications commerciales, sous réserve des conditions susmentionnées. Elle conserve toutefois le droit d'exiger, pour une quelconque raison, l'interruption d'une telle utilisation.

Chaque fois que le contenu d'une publication de la SCHL est utilisé, y compris les données statistiques, il faut en indiquer la source comme suit :

Source : SCHL (ou, selon le cas, « Adaptation de données provenant de la SCHL »), titre de la publication, année et date de diffusion.

À défaut de quoi ledit contenu ne peut être reproduit ni transmis à quiconque. Lorsqu'une organisation se procure une publication, elle ne doit pas en donner l'accès à des personnes qui ne sont pas à son emploi. La publication ne peut être affichée, que ce soit en partie ou en totalité, dans un site Web qui serait ouvert au public ou accessible à des personnes qui ne travaillent pas directement pour l'organisation. Pour obtenir la permission d'utiliser le contenu d'une publication d'analyse de marché de la SCHL à des fins autres que celles susmentionnées ou de reproduire de grands extraits ou l'intégralité des publications d'analyse de marché de la SCHL, veuillez communiquer avec le Centre canadien de documentation sur l'habitation (CCDH) ; courriel : chic@schl.ca – téléphone : 613-748-2367 ou 1-800-668-2642.

Veuillez fournir les informations suivantes au CCDH :

Titre de la publication, année et date de diffusion

Sans limiter la portée générale de ce qui précède, il est interdit de traduire un extrait de publication sans l'autorisation préalable écrite de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Les renseignements, analyses et opinions contenus dans cette publication sont fondés sur diverses sources jugées fiables, mais leur exactitude ne peut être garantie, et ni la Société canadienne d'hypothèques et de logement ni ses employés n'en assument la responsabilité.

